

BAREME DES HONORAIRES

ROCHETTE IMMO

A compter du 1^{er} janvier 2022

PRESTATIONS :

DECLENCHER DES VISITES

Mise en valeur de votre bien

- Photoreportage, photo aérienne, plan, vidéo et visite 360°
- Mise en avant de votre bien, recommandation de valorisation

Diffusion sur des portails immobiliers, réseaux sociaux et magazine

- Le 42 immo, Leboncoin, A vendre/A louer, Superimmo (*liste non exhaustive*)
- Facebook, LinkedIn, YouTube, Instagram

Diffusion sur notre site www.rochetteimmo.com

- Rapprochement automatique des bases de données vendeurs et acquéreurs

IDENTIFIER LES BONS ACHETEURS

- Sélection des visiteurs
- Organisation et réalisation des visites
- Aide à la négociation du prix de vente

SECURISER VOTRE VENTE

- Montage de votre dossier juridique et technique
- Contrôle de la solvabilité de votre acheteur
- Suivi de la recherche de financement de votre acheteur
- Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte notarié

TRANSACTION (TVA 20 % incluse)

	Prix du bien (net vendeur)			
	< 124 999 €	125 000 € - 400 000 €	400 001 € - 700 000 €	> 700 001 €
Mandat exclusif	5 000 €	5 %	3 %	2 %
Mandat préférence Mandat simple	6 000 €	6 %	4 %	3 %

Mandat préférence : en cas de vente réalisé avec un client présenté à l'agence par le propriétaire, elle percevra la moitié des honoraires prévus ci-dessus.

Ces forfaits sont à la charge du vendeur. Aucuns honoraires ne sont dus avant la conclusion de la vente.

- Estimation écrite : gratuite dans le cadre d'une mise en vente à l'agence ou 150 € à la charge du donneur d'ordre.

BAREME DES HONORAIRES

ROCHETTE GESTION LOCATION

A compter du 1^{er} janvier 2022

PRESTATIONS :

DECLENCHER DES VISITES

Mise en valeur de votre bien

- Photoreportage
- Mise en avant de votre bien, recommandation de valorisation

Diffusion sur des portails immobiliers

- Le 42 immo, Leboncoin, A vendre/A louer, Superimmo (*liste non exhaustive*)

Diffusion sur notre site www.rochette-immobilier.com

- Rapprochement automatique des bases de données vendeurs et acquéreurs

IDENTIFIER LES BONS LOCATAIRES

- Sélection des visiteurs
- Organisation et réalisation des visites
- Réception des dossiers de candidature
- Aide à la sélection des locataires

SECURISER VOTRE LOCATAIRE

- Montage de votre dossier juridique et technique
- Diagnostics
- Etat des lieux

GESTION LOCATION (TVA 20 % incluse)

- Visite + constitution du dossier + rédaction de bail : un mois de loyer (minimum de 400 € en cas de loyer inférieur avec un maximum de 8 € / m²), réparti ½ à la charge du bailleur ½ à la charge du locataire.
- Etat des lieux : 3 € / m² à la charge du bailleur et offert si gestion du bien par l'agence.
- Honoraires de Gestion : 6 % HT soit 7,20 % TTC avec minimum de 30 € HT à la charge du propriétaire.